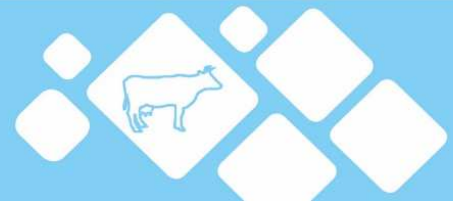


CONJONCTURE LAIT DE VACHE



Note de conjoncture mensuelle Filière Lait de vache

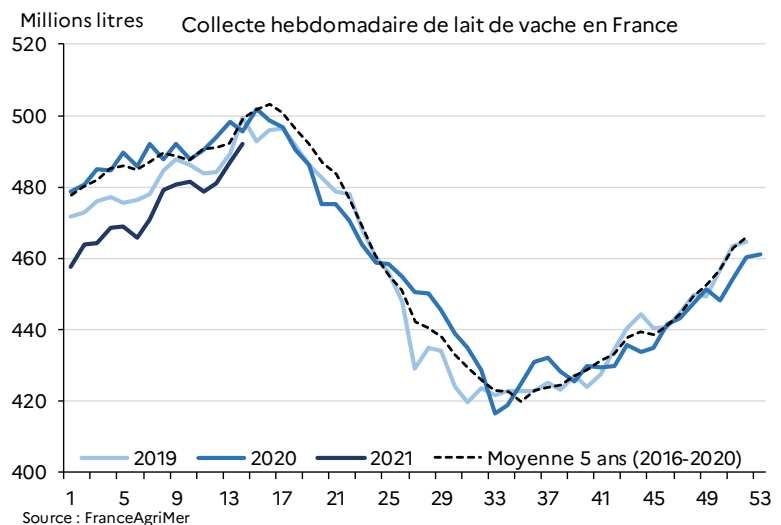
>>> Avril 2021

Points-clés

- En cumul sur les semaines 11 à 14 (15/03/21 au 11/04/21), la collecte française de lait de vache est restée en repli de 2,0 % par rapport à 2020 (- 39,4 millions de litres).
- Le prix standard 38/32 du lait conventionnel s'est établi à 327,7 €/1 000 l en février 2021, en recul de 6,7 € par rapport à 2020.
- Après une phase de hausse, le prix des contrats de **beurre vrac** s'est stabilisé à 4 258 €/t en semaine 15. Le prix des contrats de **poudre de lait écrémé** a atteint son plus haut niveau depuis le début de l'année cette même semaine, à 2 528 €/t.
- La collecte européenne tend à ralentir ce qui freine les fabrications de produits laitiers. Malgré des prix plus compétitifs que ceux de l'Océanie, l'UE a réduit ses exportations de produits laitiers au profit de ses concurrents.

Les tendances se sont poursuivies en France entre repli du prix du lait et hausse des coûts de production

En cumul sur les semaines 11 à 14, la collecte de lait de vache a affiché un nouveau repli de 2,0 %, soit de 39,4 millions de litres, par rapport à la même période de 2020. Cette période a été marquée par la forte baisse des températures qui a pu impacter la productivité des vaches. Toutefois, la hausse saisonnière de la collecte s'est accélérée à partir de mi-mars et le déficit des volumes par rapport à 2020 et la moyenne des cinq dernières années s'est résorbé progressivement. La mise à l'herbe des animaux fin mars – début avril (selon les régions) a pu contribuer à cette reprise, compensant l'impact de la poursuite de la hausse du coût des aliments achetés.



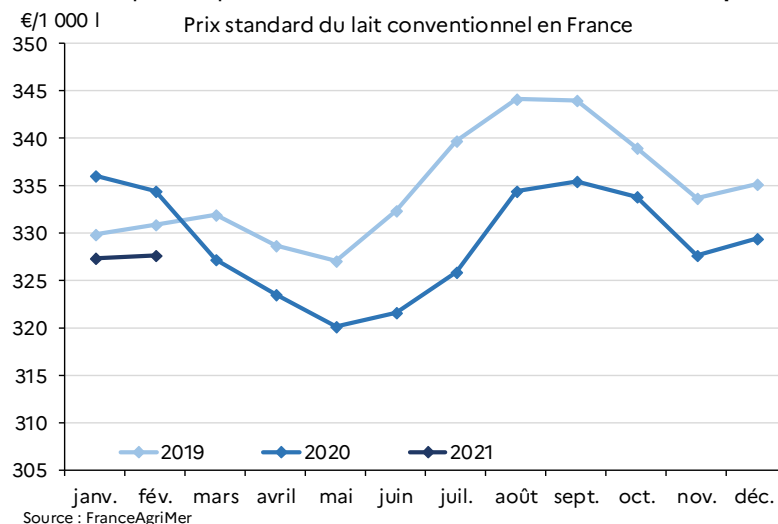
En effet, le coût des aliments n'a cessé de

progresser et a atteint en février le niveau le plus élevé (indice de 113,2) depuis janvier 2013 et peu éloigné du record de novembre 2012 à 114,6. Les postes « énergie » et « engrais » sont également nettement orientés à la hausse depuis septembre 2020. L'évolution des coûts de production, représentée par l'Ipampa lait de vache,

montre une progression de 1,5 point en février 2021 pour atteindre un nouveau niveau historique.

Cette hausse des coûts n'a pas encore été répercutée sur les prix du lait payé aux producteurs : le prix standard 38/32 du lait conventionnel (hors SIQO et hors bio) s'est établi à 327,7 €/1 000 l en février, en repli de 6,7 € par rapport à 2020 mais également sous le niveau de 2019. Le prix réel du lait conventionnel a affiché un retrait de 6,8 € par rapport à 2020, à 354,7 €/1 000 l.

La conséquence est une nouvelle dégradation de la marge des éleveurs laitiers (illustrée par l'indice MILC) au mois de février : elle a perdu 8,1 points par rapport au mois précédent et



18,5 points par rapport à février 2020. Ce déficit de revenus des éleveurs n'est pas pour inciter au développement de la production de lait.

La collecte a marqué le pas dans l'Union européenne mais la production des autres pays est restée dynamique

Au mois de février, la collecte de lait de vache de l'Union européenne à 27 a reculé pour le 2^e mois consécutif : - 0,3 %, effet année bissextile de 2020 neutralisé. Ce sont 417,4 millions de litres de moins qui ont été effectivement collectés et qui ont donc été « perdus » pour la transformation. Les trois premiers producteurs européens, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, ont été responsables de 79 % de cette baisse. Pour la 1^{ère} fois depuis juin 2019, la collecte a reculé en Pologne. La croissance des volumes en Irlande et en Italie n'a pas permis de compenser le manque de dynamisme de ces pays. La collecte irlandaise est stimulée par la hausse du prix du lait depuis le 2nd semestre 2020 et qui se confirme en février (+ 24,1 € par rapport à février 2020 à 383,2 €/1 000 l) alors que le prix européen (à 27) du lait à teneur réelle a diminué de 3,3 € sur la même période, à 360,0 €/1 000 l.

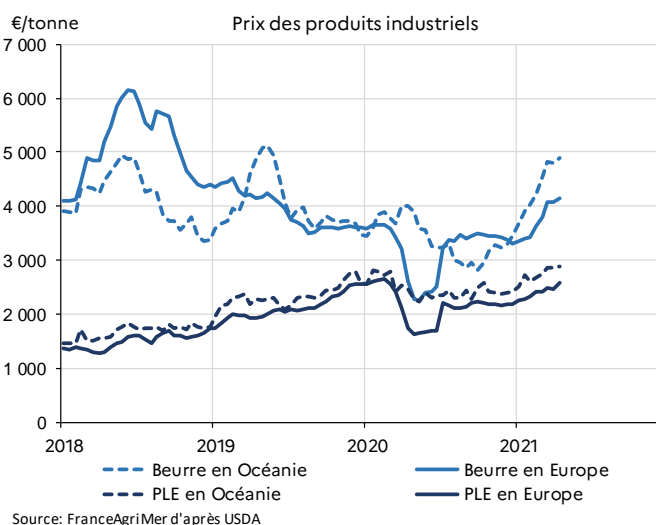
Les fabrications européennes de produits laitiers sont restées orientées à la baisse au mois de février, notamment pour le beurre (- 7,0 % par rapport à février 2020), la poudre de lait écrémé (- 11,5 %) et la poudre grasse (- 2,9 %). L'Union européenne a ainsi contribué au repli de l'offre sur le marché mondial, qui explique en partie l'évolution haussière des cours des produits laitiers.

La tendance est différente dans les autres grands pays exportateurs. La collecte a en effet augmenté en février aux États-Unis (+ 2,0 %, effet année bissextile de 2020 neutralisé), en Nouvelle-Zélande (+ 6,7 %), en Australie (+ 3,0 %) et en Argentine (+ 5,8 %). Ainsi, malgré le recul de volumes de lait collectés dans l'Union européenne à 27, la collecte cumulée des cinq principales zones exportatrices de produits laitiers a enregistré une nouvelle hausse de 1,4 % en février (+ 296 millions de litres).

Les prix mondiaux des produits laitiers ont continué de progresser

La demande mondiale a été dynamique au mois de février. Les importations mondiales de poudre de lait écrémé notamment auraient augmenté de 4 % environ, celles de beurre de 6 % et celles de fromages de plus de 9 %. Dans ce contexte, et face à une offre plus limitée (outre l'Union européenne, les États-Unis ont également revu leurs fabrications de beurre à la baisse et la Nouvelle-Zélande se serait concentrée sur les poudres grasses), la hausse des prix des produits laitiers s'est poursuivie.

En Océanie, le prix du beurre vrac s'est établi à 4 900 €/t en semaine 15, un niveau quasi équivalent à celui atteint lors de la dernière flambée des cours en 2019. Il a progressé de 33 % depuis le début de l'année. La poudre de lait écrémé est passée de 2 527 à 2 900 €/t en 15 semaines (+ 15 %). Même tendance croissante pour la poudre grasse dont le prix a augmenté de 28 % depuis le début de l'année et a atteint 3 460 €/t. Les prix européens ont suivi les mêmes évolutions haussières, que ce soit sur le beurre (+ 23 %), la poudre de lait écrémé (+ 15 %), la poudre grasse (+ 17 %) mais également la poudre de lactosérum et les fromages. Les prix océaniques ayant progressé plus rapidement, l'écart de compétitivité s'est creusé au profit de l'Union européenne, dont les exportations sont restées toutefois limitées par ses propres disponibilités.



Depuis le début de l'année, les exportations mondiales sont tirées par la Nouvelle-Zélande sur les fromages et la poudre grasse, par les États-Unis sur la poudre de lait écrémé, le beurre et la poudre grasse (ces derniers bénéficiant de prix plus compétitifs que ceux de leurs concurrents). L'Argentine est aussi toujours présente sur l'ensemble des produits.

Perspectives

En cette période de pic de collecte de la France et de l'Union européenne, le marché des produits laitiers semble rester robuste, notamment sur la poudre grâce à une bonne demande et de moindres fabrications. Le mois d'avril, mois de Ramadan, devrait être plus calme sur le beurre et les cours pourraient fléchir temporairement. Toutefois, la Nouvelle-Zélande entre sans sa phase de creux saisonnier et devrait être moins présente sur le marché. En outre, le secteur de la RHD pourrait ouvrir progressivement d'ici mai-juin dans tous les pays, ce qui devrait relancer la demande en produits laitiers, (beurre vrac, fromages ingrédients et crème). Reste la question du prix du lait, sur lequel devrait pouvoir se répercuter les effets positifs du résultat des négociations commerciales sur les marques nationales, de la hausse des coûts de production et de la revalorisation des produits laitiers sur le marché mondial.